

Brexit, mer de Chine méridionale : la tentation du chacun pour soi

Le vote britannique aura des conséquences économiques pour le Royaume Uni comme pour nous, ses partenaires. Il en aura pour certains armateurs – et je pense tout particulièrement à BAI, pour qui la chute de la livre est toujours un lourd handicap. Il constitue également un signal utile lancé à Bruxelles sur l'incompréhension grandissante de son fonctionnement et son incapacité à montrer son efficacité.

Mais au-delà de ces contingences, ce qui frappe est cette tentation de repli sur soi bien ancrée, même chez nos voisins pourtant attachés à longue tradition d'ouverture sur le monde. En fait, le résultat du scrutin ne compte pas réellement : si le *Yes* l'avait emporté de quelques pour cent, c'est toujours la moitié d'un peuple qui aurait exprimé sa défiance, sa crainte de perte d'identité, son refus des autres en même temps que son attachement à sa souveraineté dans le cadre de la nation, considérée comme le vecteur privilégié de la démocratie. Simplement, cela aurait été moins flagrant.

Ailleurs, sur la planète, c'est un « *CHexit*' », *China exit*, que réclament certains en mer de Chine méridionale.

S'appuyant sur des textes attestant de la présence de ses pêcheurs dès le XIII^e siècle, la Chine revendique depuis 1947 le contrôle d'une zone maritime et d'archipels s'étendant à plus de 2 000 kilomètres du sud de son territoire terrestre et qui frôle les Philippines, le Vietnam, la Malaisie ou encore Brunei. Elle s'en réserve la pêche et y construit des infrastructures sur des atolls précédemment inhabitables.

Ces zones riches en biodiversité et potentiellement en hydrocarbures sont aussi revendiquées par tous les États voisins.

Elles sont d'une importance majeure pour le commerce mondial, mais aussi pour les flottes stratégiques de la Chine et des grandes puissances.

Brexit, mer de Chine méridionale : la tentation du chacun pour soi

Le tribunal arbitral international de la Haye a, dans un jugement rendu ce mardi 12 juillet, refusé à Pékin une quelconque souveraineté sur cette mer, ni la possibilité d'imposer autour des récifs qu'il a réaménagé par des travaux pharaoniques de poldérisation, de vastes ZEE.

Pékin, qui avait récusé la compétence du tribunal, a logiquement fait savoir qu'il ne respecterait pas la décision de La Haye : à court terme, ce jugement va exacerber les tensions dans cette zone. C'est là une limite des conventions internationales : il est un moment où la tentation de la raison du plus fort pointe à nouveau. Même si la Chine ne pourra pas probablement pas refuser durablement d'en tenir compte alors même qu'elle développe une ambition de grande puissance maritime - et donc le besoin d'un ordre international reconnu - elle va d'abord maintenir sa posture conquérante, continuer à violer « les droits souverains des Philippines dans (leur) zone exclusive et « y infliger » des dommages irréversibles à l'environnement», suivant le jugement rendu.

Ici comme là bas, c'est probablement le sens et l'intérêt pour tous de la solidarité qui manque. La Grande Bretagne et l'Europe continentale ont besoin les uns des autres et leur coopération est leur force. Les riverains de la mer de Chine méridionale ont besoin de la paix, de l'exploitation pacifique et durable des ressources de cette mer, de la libre circulation des personnes et des biens, de la sécurité de leurs échanges, en même temps que du libre accès aux zones économique exclusives et à la haute mer de leurs flottes qu'elles soient marchandes ou militaires.

Le monde de la mer, malgré toutes ses défauts, toutes ses imperfections, tous ses égoïsmes, toute son « hommerie » a peut-être quelque chose à retrouver, à remettre en valeur, à vivre mieux et à partager : c'est sa valeur traditionnelle de solidarité, que le face à face avec des éléments parfois très hostiles lui a inculquée.

Il nous faut probablement en retrouver tout le sens et l'esprit, toute la force et l'exigence, toute la pratique au quotidien comme dans les temps forts : conscient de ce besoin, l'IFM a décidé, lors de son dernier conseil d'administration de se pencher sur cette question, d'y réfléchir avec toutes les bonnes volontés qui voudront s'y associer.

Eudes Riblier

Président de l'Institut français de la mer



Institut Français de la Mer

L'Institut Français de la Mer

sur ifmer.org



Institut Français de la Mer